



LIVRET D'ACCUEIL
DE L'ÉTUDIANT-E
2015-2016

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chère étudiante, cher étudiant,

Vous venez de vous inscrire à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Je vous souhaite la bienvenue dans cet établissement riche en histoire et qui jouit d'une réputation nationale et internationale.

Toute la communauté universitaire, enseignants, administratifs, personnels de bibliothèque, travaille quotidiennement pour vous permettre d'acquérir dans les meilleures conditions les savoirs qui vous feront mieux connaître le monde, grâce à une formation à et par la recherche, et qui vous prépareront à votre futur métier.

Mais votre parcours à l'université dépendra surtout de ce que vous déciderez d'en faire : c'est toujours à vous qu'il appartiendra d'aller à la recherche des informations et des services dont vous avez besoin pour réussir dans vos études. Car, ce que vous apprenez aussi et fondamentalement à l'université, c'est la construction de soi et l'émancipation.

Depuis quelques années, notre université, lieu ouvert sur le territoire et conscient de son rôle social et écologique, s'est embellie; les espaces verts et de convivialité se sont multipliés; et la vie associative, sportive et culturelle s'est enrichie. Car c'est aussi cela l'université : un lieu de vie où, je l'espère, vous trouverez à vous épanouir sous toutes les formes.

Je vous souhaite une très bonne rentrée et tous les succès possibles.

Jean-François Balaudé
Président de l'université



SOMMAIRE

> ÉDITO DU PRÉSIDENT	2
> SOMMAIRE	3
> DÉROULEMENT DES ÉTUDES	4
> INFORMATIONS PRATIQUES	5
Comment s'inscrire à l'université?	5
Activer son adresse de messagerie.....	6
Test de Positionnement en Langues (TPL)	7
Le Certificat Informatique et Internet niveau 1 (C2i)	8
Espace Numérique de Travail (ENT)	8
Besoin d'aide?	9
> L'UNIVERSITÉ, COMMENT ÇA FONCTIONNE?	10
Les services administratifs	10
> La Scolarité.....	10
> Le Service des Relations Internationales (SRI).....	10
> Le Service Commun de Documentation (SCD)	10
> Le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO).....	11
> Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP).....	11
> Le Centre Optimisé de Médiatisation et de Technologies Éducatives (COMETE)	11
Les Unités de Formation et de Recherche (UFR)	12
Les autres structures de formation et instituts	13
> VIE DU CAMPUS.....	14
Où manger ?	14
Les autres services sur le campus	15
Le Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC)	15
Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)	16
Le Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMP).....	16
La ville de Nanterre	17
> UTILE	18
Calendrier universitaire 2015-2016	18
Annuaire	18
Plan du campus	20
Charte du savoir-vivre ensemble	22

> La structure de votre Licence

Quelle que soit votre discipline d'inscription, votre cursus sera structuré, à chaque semestre, de la façon suivante :

> **Des « enseignements fondamentaux »**

Ce sont les cours jugés fondamentaux dans l'étude de la discipline que vous avez choisie (ou une association de cours dans le cas des cursus pluridisciplinaires);

> **Des « enseignements complémentaires »**

Les cours fondamentaux sont complétés soit par des cours d'ouverture ou d'approfondissement dans la même discipline, soit par des cours complémentaires dans une autre discipline. Le complémentaire dans une autre discipline vous permet notamment, après le 1^{er} semestre de la L1, de vous réorienter dans cette seconde discipline. Au fur et à mesure que vous avancez dans votre cursus, les enseignements complémentaires vous permettent surtout de vous spécialiser en fonction des poursuites d'études envisagées.

> **Une langue vivante**

L'apprentissage d'une langue vivante est obligatoire à tous les semestres de la Licence.

> **Un parcours personnalisé**

Vous pouvez personnaliser votre cursus, à chaque semestre, selon vos goûts personnels ou votre projet d'études. L'université offre un large choix de parcours personnalisés aux étudiants, de la L1 à la L3.

> **Des modules Compétences/Préprofessionnalisation**

Enfin, à chaque semestre, vous pourrez développer vos compétences (atelier de langue française, informatique, ...) et accéder à différents modules de professionnalisation. Vous pouvez aussi effectuer des stages.

> Des enseignements présentiels et médiatisés

Une des caractéristiques des formations de Paris Oest Nanterre La Défense est d'associer les cours en présentiel (dans une salle ou un amphithéâtre) et les cours à distance.

> Une offre d'établissement très riche

L'université a conçu, depuis la rentrée 2014/2015, une offre transversale de cours, quelle que soit la discipline d'inscription de l'étudiant-e. Vous pouvez retrouver cette offre sur le site moduleslmd3.u-paris10.fr. Un large choix de parcours personnalisés et de modules professionnalisants vous permettra de construire un cursus sur mesure.

> Des bonus au diplôme

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à des activités sportives, culturelles, d'engagement social et solidaire ou encore à des cours de langue ancienne tout en valorisant les acquis à travers un bonus. L'offre et la procédure d'inscription sont décrites sur le site moduleslmd3.u-paris10.fr.

> Les doubles Licences

Enfin, dans beaucoup de filières, si vos résultats de 1^{er} semestre vous le permettent, vous pourrez activer au second semestre, une double Licence. Leur fonctionnement vous sera expliqué lors de la réunion d'accueil. Retrouvez l'ensemble des doubles Licences proposées sur doubleslicences.u-paris10.fr

> Les livrets pédagogiques

Tout votre cursus sera détaillé dans un livret pédagogique, téléchargeable sur le site de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR). Nous vous invitons à lire attentivement ce livret, afin de comprendre dès votre arrivée à l'université les multiples possibilités qui s'offrent à vous, au sein de votre cursus.



COMMENT S'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ ?

> L'inscription à l'université comporte 2 étapes obligatoires :

> S'INSCRIRE ADMINISTRATIVEMENT

C'est choisir une formation et faire une demande d'inscription, puis payer les droits de scolarité et obtenir une carte d'étudiant-e si l'on est admis. Lors de votre inscription administrative, nous vous communiquerons la date et le lieu de la réunion d'accueil obligatoire. Cette réunion se déroule avant la rentrée universitaire.



> S'INSCRIRE PÉDAGOGIQUEMENT

C'est se rendre au secrétariat dans l'UFR de rattachement, une fois l'inscription administrative effectuée, pour choisir son emploi du temps.

Dans certaines formations, l'inscription pédagogique peut être réalisée en ligne (consulter les informations au moment de l'inscription administrative); elle peut aussi être organisée pendant ou après la réunion d'accueil.

Votre attention est attirée sur le fait que sans l'inscription pédagogique vous ne pourrez pas vous présenter aux examens.



> Versement des droits d'inscription en 3 fois (année 2015/2016)

Vous pouvez payer vos frais d'inscription en 3 fois si vous effectuez :

- une réinscription* en ligne;
- une inscription sur place (renseignez les formulaires et présentez-les à l'Agence Comptable le jour de l'inscription).

**Se trouvent en situation de réinscription en ligne les étudiants inscrits à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense en 2014/2015 souhaitant se réinscrire dans la même filière, dans le niveau d'études immédiatement supérieur ou au même niveau que l'année précédente ou, dans un diplôme ou une préparation-concours pour lesquels l'accès est de plein droit.*

ACTIVER SON ADRESSE DE MESSAGERIE

Vous venez de recevoir votre carte d'étudiant-e pour l'année universitaire 2015/2016. Vous devez maintenant activer votre adresse de messagerie électronique de l'université.

L'activation de votre adresse de messagerie électronique est **obligatoire**. C'est avec cette adresse que vous communiquerez avec les enseignants et l'administration.

Votre compte vous permettra de recevoir tout courrier relatif au déroulement de votre scolarité :

- relevés de note;
- informations sur les examens;
- informations sur la vie de l'établissement.

Vos identifiants de messagerie vous permettent aussi d'accéder à différentes ressources et espaces pédagogiques :

- une plateforme d'apprentissage appelée « cours en ligne » (coursenligne.u-paris10.fr) où les enseignants mettent à votre disposition des documents médiatisés en complément des cours;
- des modules médiatisés obligatoires pour la validation de votre cursus. Ces cours ne sont pas en libre accès, mais réservés aux étudiants de Paris Ouest Nanterre La Défense détenteurs d'identifiants de messagerie;
- un Espace Numérique de Travail (ENT).

Avec votre compte, vous pouvez enfin disposer d'un accès à distance aux bases documentaires de la Bibliothèque Universitaire (dictionnaire en ligne, revues spécialisées, archives...).



Comment activer votre compte ?

Muni-e de votre carte d'étudiant-e, connectez-vous sur le site suivant :

servicesenligne.u-paris10.fr

Puis laissez-vous guider...

TEST DE POSITIONNEMENT EN LANGUES (TPL)

Situé au RDC du bâtiment V, le Centre de Ressources en Langues (CRL) s'adresse aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues. Il informe et accompagne les étudiants dans l'apprentissage et le perfectionnement des langues vivantes étrangères, que ces enseignements soient inclus dans leur diplôme ou non.

Les langues proposées au CRL sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois (sous réserve), espagnol, grec moderne, italien, portugais et russe.

Les étudiants trouveront également au CRL des renseignements sur :

- les certifications en langues, Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES anglais et espagnol), CELI, CELPE-Bras, TOEIC (préparation et/ou passation) ainsi que sur la préparation au TOEFL ;
- des rencontres et des activités qui favorisent la pratique des langues étrangères : café-langues, debating team...

crl.u-paris10.fr

> Pourquoi les TPL à Paris Ouest Nanterre La Défense ?

Les TPL composés par les équipes pédagogiques de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense permettent de créer des groupes homogènes dans les TD de langues qui accueillent les étudiants spécialistes d'une autre discipline que la langue. Le but est d'offrir aux étudiants l'apprentissage le plus adapté à leurs compétences, afin de leur permettre de progresser selon l'échelle des niveaux européens.

> Quand passer le TPL ?

Après l'inscription administrative et obligatoirement avant l'inscription pédagogique.

> Comment savoir si vous devez passer le TPL ?

Si vous vous inscrivez à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense pour la première fois en 2015, vous devez vous connecter à la plateforme TPL : tpl.u-paris10.fr.

Un message vous indiquera si vous devez passer un test et quel choix de langues est possible dans votre diplôme.

> Comment passer le TPL ?

Il peut être réalisé en ligne, depuis n'importe quel ordinateur (PC) connecté à Internet haut débit et à une imprimante. Il est nécessaire d'activer son adresse @u-paris10.fr grâce à son numéro d'étudiant-e qui figure sur la carte d'étudiant-e, puis de se connecter sur le site tpl.u-paris10.fr.

> Comment se déroule-t-il ?

Le test dure environ une heure et comprend des questions écrites et des questions de compréhension orale. Une foire aux questions est disponible sur le site du TPL. Si aucune ne correspond à votre situation, envoyez un courriel à tpl@u-paris10.fr (en précisant nom + prénom + diplôme + numéro d'étudiant-e).



LE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 1 (C2i)

Le Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1 est une certification nationale mise en place dans les établissements d'enseignement supérieur par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il permet de valider un 1^{er} niveau de compétences pour l'usage des outils informatiques et de l'Internet.

Le C2i niveau 1 est actuellement proposé par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense en supplément du diplôme.

Deux dispositifs sont ainsi mis en place à l'université :

> Si votre cursus contient les enseignements d'informatique suivants :

- C2i : Machines et logiciels (1.5 ECTS);
- C2i : Web et travail collaboratif (1.5 ECTS).

L'évaluation de ces enseignements servira à la validation du certificat à la condition que vous preniez une inscription complémentaire au C2i.

Pour plus d'information sur votre cursus, veuillez vous adresser au secrétariat pédagogique de votre UFR.

> Si votre cursus ne contient pas ces deux enseignements,

vous pourrez vous inscrire à ce certificat (hors cursus) dispensé au semestre 2 (début des cours : 18 janvier 2016) auprès du service COMETE, au 4^e étage du bâtiment E (bureau E400) entre le lundi 16 novembre 2015 et le vendredi 8 janvier 2016.



ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT vous permet d'accéder à des services et à des outils numériques en fonction de votre profil. Il est accessible à partir de l'identifiant et du mot de passe de votre messagerie de l'université.

Il vous offre notamment les services suivants :

- lire et envoyer des messages électroniques;
- accéder à de la documentation en ligne;
- accéder à son dossier personnel, ses fichiers (espace de stockage);
- accéder aux plateformes pédagogiques;
- télécharger vos convocations à certains examens;
- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR).

BESOIN D'AIDE ?

Si vous avez des doutes, des difficultés, vous trouverez de l'aide sur le campus. Beaucoup de ressources et de services sont à votre disposition. Sachez frapper à la bonne porte...

> Pour réussir sa scolarité

Des enseignants référents sont nommés dans chaque cursus de Licence pour vous apporter des conseils et suivre votre progression. Pour obtenir un rendez-vous ou leur écrire, adressez-vous à votre secrétariat pédagogique qui vous informera.

Des tuteurs étudiants de votre discipline, encadrés par des enseignants, vous apportent également une aide méthodologique et reviennent sur certaines notions abordées en cours pour vous donner les outils qui vous permettront de réussir. L'inscription au tutorat pédagogique est gratuite. Pour tous renseignements, veuillez vous rapprocher de votre secrétariat pédagogique.

> Pour bénéficier d'une aide financière

Vous pouvez bénéficier d'aides ponctuelles pour faire face à des difficultés d'ordre matériel (achats d'ouvrages, transports, logement) sous réserve de respecter certaines conditions de ressources. La commission d'aides sociales examine votre demande. Retrouvez les informations auprès des assistantes sociales du CROUS qui peuvent mobiliser des aides financières ou autres (FNAU...).

Vous pouvez également solliciter une aide totale ou partielle pour couvrir vos frais d'inscription à l'université. Votre demande est soumise à l'avis de la commission d'exonération qui évaluera votre situation sur critères sociaux et pédagogiques. Retrouvez toutes les informations sur ces aides sur le site Internet de l'université > Portail étudiant > onglet Financement.

> Pour faire face à une situation de grande difficulté

Vous rencontrez des difficultés et avez besoin d'une aide, les assistantes sociales du CROUS et le personnel du Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMP) peuvent vous accompagner. Ils sont composés de personnels formés à l'aide et aux soins. Ils vous reçoivent et vous soutiennent selon les règles de confidentialité et de discrétion. Leurs locaux se trouvent au RDC du bâtiment E (bureaux E19 et E05).

> Pour vos démarches auprès de la préfecture pour votre titre de séjour étudiant

Vous êtes étudiant-e étranger-ère inscrit-e à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et habitez le département des Hauts-de-Seine, vous avez un titre de séjour pour lequel vous demandez un renouvellement ? Un agent de l'université vous reçoit sur rendez-vous pour vérifier avec vous la complétude de votre dossier avant envoi à la préfecture de Nanterre. Retrouvez les renseignements utiles sur le site Internet de l'université > Portail étudiant > onglet Infos Pratiques et à l'adresse : sejour@u-paris10.fr.



LES SERVICES ADMINISTRATIFS

> La scolarité

> > LE SERVICE DES INSCRIPTIONS

Il est chargé des opérations préalables aux inscriptions et des inscriptions administratives de l'ensemble des étudiants.

> > LE SERVICE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Il assure l'accueil, l'information, l'orientation des étudiants étrangers (à l'exception des étudiants relevant d'un programme d'échange) candidats à une inscription. Il examine la recevabilité des dossiers de candidature.

> > LE SERVICE DES BOURSES

Il assure, en coordination avec le CROUS, la gestion des boursiers de l'établissement.

> > LE SERVICE DES DIPLÔMES

Il délivre les attestations de diplômes et les diplômes originaux **à la demande des étudiants** de tout cycle à l'issue de chaque session d'examens.

> Le Service des Relations Internationales (SRI)

Il collabore étroitement avec les organismes institutionnels (agence ERAMUS, Conseil régional Île-de-France, Campus France, ministère des Affaires étrangères). Il développe les relations de l'université avec des partenaires situés dans 62 pays (UE et hors UE) par le biais des programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants ainsi que des projets de recherche communs. Une mobilité internationale (1 semestre ou 1 an à l'étranger) se prépare longtemps en avance, de 6 à 12 mois avant le départ, pour constituer le dossier à partir de la L2.

Le SRI travaille étroitement avec l'Institut Confucius, organisme dédié à l'enseignement de la langue chinoise et à la diffusion de la culture chinoise. Il offre des cours de tous niveaux et organise tout au long de l'année des activités culturelles variées.

> Le Service Commun de Documentation (SCD)

Il est chargé de mettre en œuvre la politique documentaire de l'université et d'assurer la coordination entre les différentes bibliothèques et centres de documentation de Paris Ouest Nanterre La Défense (Bibliothèque Universitaire, bibliothèques d'UFR, de départements et de centres de recherche). La Bibliothèque Universitaire met à disposition des étudiants de Paris Ouest Nanterre La Défense un fonds documentaire très riche, sur support papier ainsi que sous forme électronique, et offre la possibilité d'utiliser le service de prêt à domicile sur présentation de sa carte d'étudiant-e. Les bibliothèques d'UFR, pour la plupart implantées dans les locaux des UFR, mettent à votre disposition des fonds documentaires spécifiques aux différentes disciplines.

Plus d'informations sur la page :

scd.u-paris10.fr

Le campus accueille également la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), consacrée à l'étude de la vie politique, économique et sociale du XX^e siècle.



> Le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO)

Il a pour mission l'information, l'orientation et l'accompagnement à la réussite dans les études pour l'ensemble des étudiants.

> Il met à leur disposition une **documentation très large** sur les établissements d'enseignement supérieur, les formations, les métiers et les concours, etc.

> Il informe les étudiants sur les parcours de formations, les procédures d'inscription et les réorientations possibles.

> Les étudiants de Paris Ouest Nanterre La Défense ont également la possibilité d'y rencontrer sur rendez-vous, un **conseiller d'orientation** pour un entretien individuel d'aide à l'orientation.

> **Le tutorat pédagogique** est un dispositif gratuit, ouvert à tous les étudiants volontaires de 1^{re} année de Licence. Des étudiants de niveau avancé leur apportent une aide méthodologique et un soutien pédagogique.

> **Le service handicaps et accessibilité** met en place des actions qui favorisent les conditions de réussite dans les études et l'insertion professionnelle, des étudiants en situation de handicap. Pour bénéficier des aménagements liés à la compensation du handicap, les étudiants doivent être reconnus par le SUMP, **avant le 31 octobre de chaque année universitaire**. Ce service participe à l'élaboration d'un plan personnalisé à l'enseignement supérieur et met en place une organisation spécifique pour les examens.

Une salle informatique adaptée est accessible au RDC de la Bibliothèque Universitaire (salle R08).

> **Les aides sociales** sont gérées par le SUIO. Il collecte et traite les demandes d'aides financières, dans le cadre des commissions d'exonération des frais d'inscription et des commissions d'aides sociales.

suio.u-paris10.fr

> Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Il organise pour les étudiants des sessions de formation à la recherche de stage et d'emploi, ainsi que de nombreuses actions de découverte des carrières et métiers accessibles, lors de **rencontres professionnelles et de forums avec les entreprises**. Il assure la délivrance des **conventions de stage**. Il a déployé un portail (« Réseaupro ») dédié à l'insertion professionnelle (événements, offres de stage et d'emploi, conseils pratiques pour les CV, les lettres de motivation et les entretiens, etc.).

reseaupro.u-paris10.fr

> Le Centre Optimisé de Médiatisation et de Technologies Éducatives (COMETE)

Il organise et gère des dispositifs de formations à distance, accompagne et soutient les missions internes de l'université en matière de technologies éducatives, et pratique une veille active sur les TICE et le e-learning dans l'enseignement.

Outils proposés :

- plateforme Moodle;
- chaîne éditoriale Scenari;
- blogs;
- encyclopédie sonore;
- réseaux.doc.

Équipements mis à disposition :

- podcast;
- tableau blanc interactif (TBI);
- studio d'enregistrement;
- visio-conférence.



LES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE



> Langues et cultures étrangères

Campus de Nanterre - Bât. V

- Allemand
- Espagnol
- Études anglo-américaines
- Italien
- Portugais
- Russe
- Langues Étrangères Appliquées (LEA)



> Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Campus de Nanterre - Bât. G

- Sciences économiques et Sciences économiques avec spécialisation en Langue étrangère
- Gestion
- Mathématiques et Informatique



> Philosophie, information et communication, langage, littérature, arts du spectacle

Campus de Nanterre - Bât. L

- Arts du spectacle
- Sciences de l'information et de la communication
- Lettres modernes
- Langues et littératures grecques et latines
- Philosophie
- Sciences du langage
- Humanités



> Sciences sociales et administration

Campus de Nanterre - Bât. D

- Administration économique et sociale (AES)
- Ethnologie
- Histoire
- Histoire de l'art
- Géographie
- Sociologie et sciences sociales



> Sciences psychologiques et sciences de l'éducation

Campus de Nanterre - Bât. C

- Psychologie
- Sciences de l'éducation



> Droit et sciences politiques

Campus de Nanterre - Bât. F

- Droit et Droit avec spécialisation en Langue étrangère
- Institut d'études judiciaires
- Sciences politiques



> Systèmes industriels et techniques de communication

Campus de Ville d'Avray / Saint-Cloud

- Métiers du livre
- Sciences de l'ingénieur
- Communication audiovisuelle



> Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Campus de Nanterre - Bât. S



AUTRES STRUCTURES DE FORMATION ET INSTITUTS

SUFOM

> Le Service Universitaire de la Formation des Maîtres

Campus de Nanterre - Bât. N

Sa mission : la formation et l'accompagnement des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, depuis la Licence jusqu'à la formation continue, en passant par les Masters MEEF et les concours de recrutement. Il est à ce titre l'un des pôles de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ) de l'académie de Versailles.

SFC

> Le Service de la Formation Continue

Campus de Nanterre - Bât. M

Il assure l'accueil, l'information, le conseil et l'accompagnement des salariés et des demandeurs d'emploi désireux soit de reprendre des études en formation continue, soit de définir un projet professionnel et le mettre en œuvre.



> L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Campus de Ville d'Avray

- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie mécanique et productique
- Génie thermique et énergie
- Information et communication - option Métiers du livre (site de Saint-Cloud)
Campus de Nanterre
- Gestion des entreprises et des administrations (GEA)
- Carrières sociales

IPAG

> L'INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

- Courbevoie (La Défense)

*innovation
pédagogique*



OÙ MANGER ?

Sur le campus de Nanterre, c'est le **CROUS** qui gère les différents points de restauration.

> **Le Restaurant Universitaire (RU)**

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h puis de 18h30 à 21h.

> **La brasserie « La Terrasse »**

Située en face du SUAPS, elle ouvre ses portes du lundi au vendredi de 11h à 14h30.

> **La Sandwicherie**

Située au Bât. F, elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

> **La cafétéria « L'Asiatique »**

Située au Bât. F, elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 15h.

> **La cafétéria de la Bibliothèque Universitaire**

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 10h à 16h.

> **La cafétéria « L'An'K »**

Située au Bât. D, elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h.

> **La cafétéria du Bât. G**

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 16h.

> **La cafétéria « Le Millénium »**

Située au RDC du RU, elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Pour régler votre repas, vous pouvez payer en espèces ou avec la **carte IZLY** (carte multiservices intégrée à votre carte étudiant-e et rechargeable sur Internet).

Pour plus d'informations, contactez le RU au 01 47 21 63 64.



LES AUTRES SERVICES SUR LE CAMPUS

> Le Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC)

Son but : promouvoir la pratique culturelle à l'université en proposant des activités diverses (musique, cinéma, expositions photos, théâtre...) dans des lieux privilégiés, tels que le théâtre Bernard-Marie Koltès ou l'espace Pierre Reverdy, situés au bâtiment L, ainsi que les salles de pratiques artistiques de la Maison de l'Étudiant (MDE). Une programmation très riche qui s'appuie sur des partenariats avec les structures culturelles du département des Hauts-de-Seine vous permet d'assister tout au long de l'année universitaire à de nombreux concerts, spectacles, projections, expositions, etc. Il est également en charge de la vie associative étudiante et de l'animation du campus. Il soutient et accompagne l'initiative et l'expression étudiante, notamment par le biais des Commissions d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE) et la présence d'une médiatrice culturelle mandatée par la région Île-de-France afin de dynamiser la vie sur le campus et permettre à la communauté étudiante de mieux s'intégrer à son environnement.

culture.u-paris10.fr



> Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Il propose à l'ensemble de la communauté universitaire de très nombreuses activités physiques et sportives : sports aquatiques (natation, plongée sous marine) et de plein air, activités corporelles de base, sports collectifs, danses et arts du mouvement...

Le SUAPS, c'est :

- une équipe d'enseignants qualifiés;
- une quarantaine d'activités proposées;
- des salles spécialisées (piscine de 50m, musculation, dojo, studio de danse, fitness, omnisports).

En raison de la fermeture exceptionnelle du Centre Sportif Universitaire (CSU) pour travaux jusqu'au 31 octobre 2015, vous pourrez vous inscrire au SUAPS à partir du 7 septembre 2015, au stand d'inscription (bât. A), puis à l'accueil du CSU, dès sa réouverture, et tout au long de l'année. Les droits d'adhésion vous donnent accès à toutes activités physiques, sportives et d'expressions (hors piscine et tennis), sous réserve des places disponibles. Les tarifs varient en fonction de votre situation.

nanterresportcampus.fr



> Le Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMP)

Il assure la consultation obligatoire de médecine préventive pour les étudiants qui reçoivent, à cet effet, une convocation numérique sur leur messagerie électronique universitaire. Il propose également des consultations gratuites de médecine générale, de médecine générale à orientation gynécologique, de psychologie et de dépistage anonyme des infections sexuellement transmissibles. Pour les étudiants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé, des aménagements d'études et d'examen peuvent être mis en place après évaluation par un des médecins du service (prendre rendez-vous en précisant bien le motif de la consultation et se présenter avec son dossier médical).

LA VILLE DE NANTERRE

Le territoire de Nanterre propose une offre très importante d'actions et de pratiques sportives et culturelles dans divers lieux à proximité du campus :

- les Maisons de la Musique et Maison Daniel Féry (saison Musique et Danse, bœufs, studio de répétitions et accompagnement de projets musicaux, Fête de la musique...);
- la Terrasse, espace d'art (expositions, ateliers, art dans l'espace public)
- le théâtre Nanterre-Amandiers, centre dramatique national;
- le cinéma « Les Lumières »;
- Agora, maison des initiatives citoyennes (débat, expositions, wiki-radio);
- les Arènes de Nanterre (école de cirque et spectacles);
- le Palais des Sports (matchs de basket de la JSFN, handball, boxe, piscine olympique...).

Étudiant-e à Nanterre, vous pouvez souscrire en ligne à la **carte Jeune Nanterrien** (gratuite) et bénéficier d'offres très avantageuses lors de vos sorties culturelles dans la ville de Nanterre :

- Maison de la Musique : 7,50 € (~~10,50 €~~) - RER A Nanterre-Ville, 8 mn à pied;
- Maison Daniel Féry : 7,5 € (~~12,50 €~~) - RER A Nanterre-Université;
- Cinéma « Les Lumières » : 5,30 € la place (~~6,90 €~~) - RER A Nanterre-Ville, 5 mn à pied;
- Théâtre Nanterre-Amandiers : 12 € la place (~~28 €~~) - RER A Nanterre-Préfecture, 8 mn à pied ou navette.

Plus d'infos :

- tél. : 39 92
- www.nanterre.fr (rubrique culture/vos démarches pour la carte Jeune Nanterrien)
- page Facebook de la ville de Nanterre : [facebook.com/VilledeNanterre](https://www.facebook.com/VilledeNanterre).



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015-2016



université
Paris Ouest
Nanterre La Défense



Agence pour
le Recyclage des
Papiers avec
Université Paris Ouest
Nanterre La Défense
et Ecofolio.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015/16

	1 ^{er} SEMESTRE	2 ^e SEMESTRE
RENTRÉE UNIVERSITAIRE	<p>Semaine d'accueil du lundi 07 septembre 2015 au samedi 12 septembre 2015</p> <p>Début des cours le lundi 14 septembre 2015</p>	<p>Début des cours le lundi 18 janvier 2016</p>
FIN DES ENSEIGNEMENTS	le samedi 19 décembre 2015 <i>soir</i>	le samedi 23 avril 2016 <i>soir</i>
VACANCES	<p>Vacances de la Toussaint du samedi 24 octobre 2015 <i>soir</i> au lundi 02 novembre 2015 <i>matin</i></p> <p>Vacances de Noël du samedi 19 décembre 2015 <i>soir</i> au lundi 04 janvier 2016 <i>matin</i></p>	<p>Vacances d'hiver du samedi 27 février 2016 <i>soir</i> au lundi 07 mars 2016 <i>matin</i></p> <p>Vacances de printemps du samedi 23 avril 2016 <i>soir</i> au lundi 02 mai 2016 <i>matin</i></p>
PÉRIODES DE RÉVISIONS	du lundi 07 décembre 2015 au samedi 12 décembre 2015	du lundi 11 avril 2016 au samedi 16 avril 2016
EXAMENS	du lundi 04 janvier 2016 au samedi 16 janvier 2016	du lundi 02 mai 2016 au mercredi 18 mai 2016 Jury de la 1^{re} session du lundi 23 mai 2016 au samedi 28 mai 2016

2^e SESSION

Révisions de la 2^e session
du **lundi 30 mai** 2016
au **samedi 11 juin** 2016

Examens de la 2^e session
du **lundi 13 juin** 2016
au **mardi 28 juin** 2016

Jury de la 2^e session
du **mercredi 06 juillet** 2016
au **mardi 12 juillet** 2016

JOURS FÉRIÉS

ARMISTICE 1918
mercredi 11 novembre 2015

LUNDI DE PÂQUES
lundi 28 mars 2016

ASCENSION
jeudi 05 mai 2016

LUNDI DE PENTECÔTE
lundi 16 mai 2016

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE
200 avenue de la République | 92001 Nanterre Cedex | Tél. 01 40 97 72 00 | www.u-paris10.fr

ANNUAIRE

> Division des Études et de la Vie Étudiante - Pôle scolarité

[Service des inscriptions](#)

Bât. A, salles A02 et A09

lundi à vendredi : 9h-12h/13h-16h30

mardi : 9h-13h

Tél. : 01 40 97 98 93 (étudiants de DSP, SEGMI, STAPS) et **01 40 97 98 96** (autres étudiants)

[Service d'accueil des étudiants étrangers](#)

Bât. A, 1^{er} étage, salle A103B

lundi à vendredi : 9h-12h/13h-16h30

mardi : 9h-13h

Tél. : 01 40 97 76 27

[Service des bourses](#)

Bât. A, 2^e étage bureau A205B et A204

lundi à vendredi : 9h-12h/13h-16h30

mardi : 9h-13h

Tél. : 01 40 71 58 34 ou **01 40 97 70 45**

[Service des diplômes](#)

Bât. A, 2^e étage, salle A206

lundi à vendredi : 9h-12h/13h-16h30

mardi : 9h-13h

Tél. : 01 40 97 56 81

[Service des Relations Internationales](#)

Bât. A, 1^{er} étage, bureau A105

lundi-mardi-jeudi : 9h-13h/14h-17h

mercredi-vendredi : 9h-13h

Tél. : 01 40 97 40 98

> SUIO

[Accueil, salle de documentation](#)

Bât. E, RDC, salle E14

tlj sauf mardi : 9h-12h30/13h30-17h
mardi : 9h-12h30

Tél. : 01 40 97 75 34

[Service handicaps et accessibilité](#)

Bât. DD, RDC, salle R05

lundi à vendredi : 9h30-13h/14h-17h

Tél. : 01 40 97 58 79

> Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Bât. E, RDC, Bureau E02

lundi à vendredi : 9h30-13h/14h-17h

Tel : 01 40 97 75 38

[Service des conventions de stages](#)

Bât. E, RDC, Bureau E01

lundi à jeudi : 9h-15h45

vendredi : 9h-12h45

Tél. : 01 40 97 71 84 ou 01 40 97 47 16

> Service social du CROUS

Bât. E, RDC, salle E19

lundi à vendredi : 9h-12h30/13h30-16h

Fermé le jeudi

Tél. : 01 40 97 71 01

> Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMP)

Bât. E, RDC, salle E05

lundi à vendredi : 8h30-17h30

Tél. : 01 40 97 75 33

> Service de la Formation Continue (SFC)

Bât. M

[Accueil](#)

lundi à vendredi : 9h-13h/14h-17h

Tél. : 01 40 97 78 66

> COMETE

Pôle enseignement à distance

Bât. E, 2° étage, bureau E 202

lundi à vendredi : 9h15-12h/13h30-16h45

Tél. : 01 40 97 76 09

> SUFOM

Bât. N

lundi à jeudi : 9h-12h30/13h30-17h

vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30

[Formation continue et stages :](#)

Salle B1

Tél. : 01 40 97 70 36

[Master Professorat des écoles](#)

Salle B2 et B3

Tél. : 01 40 97 73 43

[Préprofessionnalisation bibliothèque](#)

Tél. : 01 40 97 71 78

> Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC)

Bât. L, RDC, bureau R28

lundi, mardi, jeudi : 10h-12h/14h-17h

mercredi, vendredi : 10h-12h

Tél. : 01 40 97 56 56

> SUAPS et Centre Sportif Universitaire (CSU)

lundi à vendredi : 8h-22h

samedi : 9h-13h

Tél. : 01 40 97 73 91

Fermé durant les congés universitaires

Fermeture exceptionnelle pour travaux jusqu'au 31 octobre 2015

> Bibliothèque Universitaire

lundi à vendredi : 8h30-20h

samedi : 10h-18h

[Demandes de documents en magasins :](#)

lundi à samedi : 10h-17h45

Possibilité de faire la demande la veille à partir du portail documentaire :

primo-prod.u-paris10.fr

Tél. : 01 40 97 72 01

Pendant les congés universitaires de Noël, de février et d'été : 9h-18h du lundi au vendredi et fermeture le samedi

Pour l'actualisation des horaires ou toute autre information complémentaire :

scd.u-paris10.fr

PLAN DU CAMPUS



- A** Relations Internationales – Scolarité
Diplômes, équivalences, inscriptions, bourses, transferts
- BSL** Bâtiment des Services Logistiques
(courrier, reprographie, DRI...)
- B** Administration – Présidence – Salle des Conseils – Salles des Thèses – Amphithéâtre Pierre Grappin
Amphithéâtre Henri Lefebvre (salle de cinéma)
- C** UFR SPSÉ (Sciences Psychologiques et Sciences de l'Éducation) – UFR SSA (département d'Ethnologie)

DD D UFR SSA (AES, Géographie, Histoire de l'art, Histoire, Sociologie)

E COMETE – SCUIO-IP – Service social CROUS
Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMP)

F UFR DSP (Droit et Sciences Politiques)
Division Financière et Comptable (DFC)

H Bâtiment de sport (UFR STAPS)

I COSOM (Complexe omnisports)

G UFR SEGMI (Sciences Économiques, Gestion,
Mathématiques, Informatique)

M SFC (Service de la Formation Continue)

N SUFOM (Service Universitaire de la Formation
des Maîtres) – Métiers du livre (IUT)

L UFR PHILLIA (Philosophie, Information et Communication, Langage, Littérature, Arts du spectacle)
SGACAC - Pôle action culturelle
Théâtre Bernard Marie-Koltès – Espace Pierre Reverdy

R Maison de l'Étudiant
SGACAC - Pôle animation du campus et vie associative

S UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques
et Sportives)

T Équipes de recherche Max Weber

V UFR LCE (Langues et Cultures Étrangères)

MAE Maison Archéologie et Ethnologie, René Ginouvès (MAE)

Points de restauration

Installations sportives du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Bâtiment en projet

P Parking ▶ Accès piétons

 Infirmerie ➔ Circulation

 Service Handicaps et Accessibilité

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

> Égalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

> Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense est un établissement laïc et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

> Liberté d'expression et d'opinion

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits adéquats.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.



SAVOIRS PARTAGÉS, RÉUSSITES UNIQUES

université
Paris | Ouest
■ ■ ■
Nanterre La Défense

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

200 avenue de la République | 92001 Nanterre Cedex | Tél. 01 40 97 72 00 | www.u-paris10.fr